

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LISETTE LTÉE		Date d'inspection Le 15 décembre 2025
Nom de l'établissement La garderie des Petits Pêcheurs 3		Numéro de permis 2009508
Adresse 12 chemin Robichaud Cap-Pelé NB E4N 1Y8		Numéro de téléphone (506) 577-4844
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 45	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Celina Boudreau Chiasson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme
		Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.
La mentore en assurance de la qualité est présente durant les jeux libres à l'intérieur et la collation.
La mentore en assurance de la qualité observe les enfants engagés dans diverses activités, telles que faire la lecture de livre, jouer avec des poupées en plastique, avec Monsieur patate et avec le matériel de bricolage. La mentore en assurance de la qualité observe également le membre du personnel utilisé avec approche positive et chanté des comptines avec les enfants lors des moments de transition.
La mentore en assurance de la qualité a vérifié les éléments suivants : - Le ratio et le nombre maximal d'enfants - Les dossiers des membres du personnel - Les dossiers administratifs tenus sur les lieux - Les fiches de médicaments administrés - La santé - Les médicaments
Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par
Celina Boudreau Chiasson
 Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 15 décembre 2025

Date

original signé par
Shaina LeBlanc
 Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 décembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"